



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**STRATEGIE NATIONALE
DE PREVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE**

Plan de soutien aux associations de solidarité Les résultats de l'appel à projets en Bourgogne-Franche-Comté

**Dossier de presse
14 avril 2021**



SOMMAIRE

Le mot de Fabien SUDRY, Préfet de la région

Contexte et enjeux

Un plan exceptionnel de soutien aux associations pour mieux accompagner les publics précaires

Résultats de l'appel à projets

2610 projets déposés dont 105 en région Bourgogne-Franche-Comté

Les lauréats

Pour chaque thématique, des projets innovants et des solutions opérationnelles

LE MOT DE FABIEN SUDRY, PREFET DE LA REGION

Le 13 septembre 2018, le Président de la République a lancé la démarche de stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté.

Destinée à faire reculer le niveau de pauvreté dans notre pays en évitant notamment la reproduction des situations de précarité, la stratégie repose sur des mesures nationales, accompagnées de mesures locales, destinées à apporter des réponses concrètes aux besoins des territoires. Le plan de soutien aux associations de solidarité s'inscrit pleinement dans cette dynamique en venant renforcer les moyens régionaux dédiés aux opérateurs de la lutte contre la pauvreté.

Les services déconcentrés de la cohésion sociale mobilisent plus de 120 millions d'euros chaque année pour venir en soutien à la fois aux 360 000 personnes vulnérables de notre région mais aussi à l'ensemble des acteurs les accompagnant. Les associations de lutte contre la pauvreté s'y trouvent en première ligne en intervenant au plus près des publics les plus fragiles.

Si la crise sanitaire et sociale concerne en premier lieu les personnes précaires, elle touche également le tissu associatif, extrêmement sollicité, et fragilisé dans son fonctionnement quotidien.

La crise a ainsi mis en exergue des besoins à combler, des territoires à mieux couvrir, de nouveaux publics à accompagner ; également des synergies entre acteurs de la solidarité à encourager.

C'est l'objet de ce présent appel à projet auquel de nombreuses associations ont répondu pour notre région avec 105 projets déposés.

En soutenant les 27 lauréats régionaux, l'État, avec une dotation de 2,148M€ vient ainsi renforcer son soutien aux associations pour encourager l'émergence de nouvelles initiatives, accélérer la mise en place de dispositifs innovants et adapter les modes d'intervention au nouveau contexte socio-économique.

CONTEXTE ET ENJEUX

Un plan de soutien aux associations pour mieux accompagner les publics précaires

100 M€ pour soutenir les associations de solidarité

Face à une crise épidémique qui pèse lourdement sur les populations les plus précaires, les associations de lutte contre la pauvreté jouent un rôle incontournable pour subvenir aux besoins de millions de foyers en difficulté.

Afin de soutenir l'activité de ces associations et leur permettre de toujours mieux répondre aux urgences sociales, le ministre des Solidarités et de la Santé, Olivier Véran avait annoncé un plan de soutien exceptionnel de 100 millions d'euros, en complément des mesures de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté et s'inscrivant dans le plan de relance national « France Relance ».

Ce plan de soutien a pris la forme d'un appel à projet proposé en novembre dernier, aux associations de la lutte contre la pauvreté, quelle que soit leur taille, qui œuvrent notamment dans les domaines suivants :

- la lutte contre la précarité alimentaire et l'accès aux biens essentiels ;
- l'accès aux droits ;
- le soutien aux familles, notamment pour l'accueil des enfants de parents demandeurs d'emploi et en insertion sociale et professionnelle ;
- l'insertion sociale et professionnelle.

Des projets de modernisation, de numérisation et de réorganisation des associations pour améliorer l'efficacité de leur action auprès des plus précaires ont également été pris en compte.

Un appel à projets lancé aux niveaux national et territorial

L'appel à projets a pour objet de soutenir des projets d'envergure nationale (ou couvrant au minimum deux régions), autour des trois objectifs :

- développer des actions innovantes pour améliorer les services rendus aux personnes en situation de précarité : mieux guider, informer, conseiller et accompagner pour encourager l'autonomie dans la gestion de leur budget et de leur vie quotidienne.
- moderniser les dispositifs d'accès aux biens essentiels (alimentation et produits d'hygiène) des personnes en situation de précarité, pour éviter les ruptures d'accès aux biens.
- adapter les systèmes d'information et infrastructures des associations pour les rendre plus efficaces sur le plan environnemental et économique.

Il porte également sur des **projets d'envergure régionale**, intégrés dans les priorités définies par chaque région, en cohérence avec les axes nationaux.

Les deux tiers du budget de l'appel à projets sont réservés aux projets d'envergure régionale, un tiers pour les projets d'envergure nationale.

**Resultats
de l'appel à projets**

**2610 projets déposés
dont 105 en région
Bourgogne-Franche-
Comté**

2610 projets déposés sur l'ensemble du territoire

2610 projets ont été déposés sur tout le territoire national , dont 132 pour le seul niveau national : le nombre de candidatures déposées démontre l'intérêt que les associations ont porté à l'appel à projets. Il témoigne aussi de leur dynamisme et de leur créativité.

Compte tenu du succès de ce premier appel à projets et de la qualité des projets déposés au 15 janvier 2021, aussi bien au niveau national que régional, le ministère a décidé de débloquer d'emblée la totalité de l'enveloppe dès 2021 et, à ce stade, de ne pas lancer une seconde procédure d'appel à projets, comme initialement prévu.

Dans la région Bourgogne-Franche -Comté, 27 projets lauréats retenus pour un montant de 2 148 220 euros.

Après instruction, 27 projets ont été retenus par le comité de sélection, présidé par Maurice TUBUL, commissaire à la lutte contre la pauvreté.

En dépit du déblocage de la totalité des crédits, un grand nombre de dossiers n'ont pas pu être retenus, ce qui ne remet pas en cause l'intérêt et la pertinence des projets présentés.

Les premières conventions de subventions seront signées à partir de mai 2021.

Modalités de sélection des projets

Après sollicitation des avis des services préfectoraux départementaux, le comité de sélection régional présidé par le commissaire régional à la lutte contre la pauvreté, s'est réuni pour statuer sur les lauréats de l'AAP. L'expertise des services régionaux associés à cet appel à projet : DRDCS, DIRECCTE, DRAAF, ARS et Rectorat a également été recueillie lors de la sélection.

Afin de concrétiser la participation des personnes concernées, Mme Solange VIN, déléguée au CRPA de la Côte d'Or (conseil régional des personnes accompagnées), était membre de ce comité.

Lors de ce comité de sélection, les projets ont été examinés conformément au cahier des charges national et à l'annexe régionale publiés lors du lancement de l'appel à projet le 24 novembre 2020. Les projets présentés devaient s'inscrire dans l'une des 3 thématiques suivantes, tout en cherchant à atteindre les 3 objectifs nationaux présentés en page 5.

- La lutte contre la précarité alimentaire, et l'accès aux biens essentiels (alimentation et hygiène ;
- L'accès aux droits, particulièrement à travers l'accès aux soins et les actions de protection de la santé mentale ;
- La levée des freins à l'insertion sociale et professionnelle, notamment en termes de mobilité, de garde d'enfants, de logement.

Une attention particulière a été portée à la démarche de concertation et de partenariat présenté par le projet. Les demandes de subvention devaient être comprises entre 40 000€ et 300 000 €, sans dépasser 90 % du budget global du projet.

Les lauréats

**Pour chaque
thématique,
des projets innovants
et des solutions
opérationnelles**



Crédits : Réseau Cocagne

La lutte contre la précarité alimentaire et l'accès aux biens essentiels

9 projets retenus
Un budget de 571 448€

Les projets retenus :

Soutien aux 3 banques alimentaires de la région Bourgogne-Franche-Comté – BA Bourgogne, BA Franche-Comté, BA Jura.

Les banques alimentaires sont des structures essentielles de l'aide alimentaire. Par le renforcement de leurs moyens d'action et le soutien aux démarches de mutualisation et de coordination présentées, c'est une logistique et une couverture territoriale efficaces qui seront assurées.

4 projets retenus dont 2 portés par la BA de Bourgogne :

- mutualisation régionale des coûts logistiques des dons provenant d'autres régions reçus par les 3 banques alimentaires
- adaptation du parc de matériel de transports et de manutention à l'évolution de l'activité de la banque alimentaire de Bourgogne

1 projet porté par la BA de Franche-Comté :

- développement des antennes de Pontarlier et Vesoul

1 projet porté par la BA du Jura :

- soutien au réseau des acteurs de l'aide alimentaire du Jura

Transfert et développement de l'atelier maraîchage du chantier d'insertion – Les restaurants du cœur – Les relais du cœur de Côte d'Or.

Par le transfert de l'atelier Maraîchage sur un terrain de 3,1 ha au lieu de 2ha actuellement, les objectifs sont de doubler la production légumière bio, intégralement distribuée aux centres de distribution des restos du cœur et d'augmenter la capacité d'insertion en doublant l'effectif de salariés en insertion.

Optimisation de l'offre de service de l'accueil de jour rural de Pontarlier – Travail et Vie - Doubs

Réorganisation de la structure immobilière de l'association pour optimiser les espaces et répondre de manière adéquate aux besoins du public.

Sensibilisation au bien manger au moindre coût – Frip'vie -Doubs

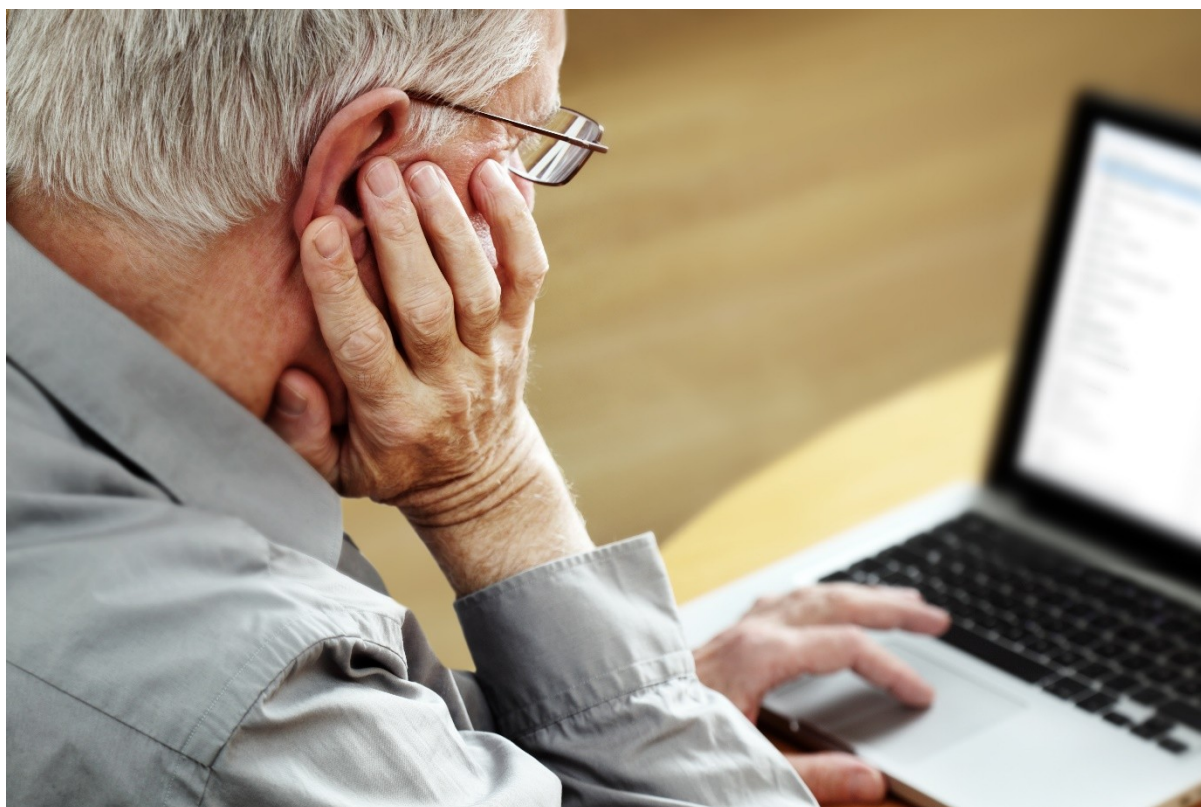
Permettre à des personnes en situation d'exclusion d'accéder à des ateliers culinaires afin de préparer des repas équilibrés avec des produits locaux, tout en travaillant sur un budget quotidien autour de l'alimentation et en sensibilisant à la pratique sportive.

Renforcement de l'accompagnement des bénéficiaires – Les restaurants du cœur – Les relais du cœur de la Haute-Saône

La ramasse des produits, leur distribution, leur stockage, imposent de disposer des équipements notamment en froid, suffisants, de bonne qualité et durable. L'amélioration des équipements de la chaîne du froid, tout en diminuant l'impact écologique de l'association rénovera et amplifiera l'aide alimentaire auprès des publics.

De l'aide alimentaire à l'accès aux droits – Secours populaire français du Jura

Le projet consiste à améliorer le dispositif d'aide alimentaire et d'hygiène mis en place en 2020 à Dole et à favoriser l'accès aux droits notamment par la mise en place d'ateliers thématiques et de journées de sensibilisation autour des questions de santé et de nutrition.



L'accès aux droits

6 projets retenus
Un budget de 374 003€

Caf'tiers : la Croix-Rouge itinérante – La croix Rouge - Côte D'Or

Périodiquement, autour d'un café, une équipe mobile de bénévoles propose et anime un moment de convivialité, d'échanges et de mixité (vestiboutique, prêt de livres, point d'accès numérique et visio, animations culturelles, sensibilisation aux gestes qui sauvent...) pour un public intergénérationnel en réponse à leur isolement socio-géographique. L'équipe véhiculera également les personnes rencontrant des difficultés à rejoindre le lieu mis à disposition par les collectivités locales dans une démarche d'aller vers. 1000 personnes pourront bénéficier de ce dispositif chaque année.

Solidaribus, antenne mobile du secours populaire français – Comité du secours populaire français de Quetigny - Côte-D'Or

Le projet Solidaribus consiste à aller au-devant des personnes en difficulté habitant dans les « zones blanches » se situant plus particulièrement dans le Châtillonnais et le Val de Saône. L'aide alimentaire sera une porte d'entrée dans le dispositif, permettant d'aboutir à un accompagnement global des personnes. Le Solidaribus sera à la fois, une permanence d'accueil mobile, un espace de solidarité et d'accès aux droits ainsi qu'un outil de lutte contre la fracture numérique.

En route pour l'accès aux droits dans le 58 – Pagode - Nièvre

Un projet concrétisant l'aller-vers par un "camion d'accès aux droits", mêlant intervention de travailleurs sociaux, de bénévoles et/ou de pair-aidant. Il s'agit de favoriser l'accès aux droits et aux produits de première nécessité (colis alimentaire, vêtements, kits hygiène, possibilité de prendre une douche).

Accès aux droits : insertion sociale et professionnelle – APF

Haute-Saône

Les rendez-vous malins : expérimentation d'un dispositif de veille et d'accueil social favorisant la pair aidance et valorisant les savoirs des personnes précaires.

Aller-vers en QPV et en zone rurale – Sauvegarde 71 – Saône et Loire

Pour repérer, il faut aussi être repéré. La remobilisation et l'accompagnement individuel des jeunes en situation de désocialisation et de marginalisation s'effectuera à l'aide d'un véhicule aménagé d'un bureau d'entretien et d'une salle d'accueil conviviale informatisée.

Retisser du soin – La renouée des oiseaux - Yonne

Mise en place d'un dispositif « pilote » d'aller-vers à destination des personnes vulnérables ne recourant pas aux soins par une évaluation médico-psycho-sociale et un travail de médiation.

LES LAUREATS

Pour chaque thématique des projets innovants et des solutions opérationnelles



Crédits : A. Bouissou / Terra

L'insertion sociale et professionnelle

12 projets retenus
Un budget de 1 202 769€

Accompagnement psychologique des publics en E2C – Porté par l'E2C de Belfort pour l'ensemble des écoles de la région (21, 71, 89, 25, 70, 90)

La situation de fragilité des personnes accueillies, combinée à la crise sociale et sanitaire, nécessite de renforcer l'accompagnement psychologique des élèves dans une logique d'accompagnement global et de coordination des parcours de soins avec les partenaires existants.

TARC – transmission agricoles, rurales et culturelles – Vergers du Monde - Nièvre et Yonne

S'appuyant sur un réseau de partenaires agricoles (Chambre d'agriculteurs de la Nièvre, Foyer départemental des foyers ruraux 89, Semeurs du possible, Bio Bourgogne) et sociaux (Association catholique nivernaise pour l'accueil des migrants

(ACNAM), Secours Catholique - Délégation de Bourgogne), le projet TARC - Bourgogne Franche Comté (BFC) a pour objectif l'insertion d'étrangers primo-arrivant-e-s titulaires d'une autorisation de travail et en situation de précarité dans le secteur agricole.

Dipositifs d'appui à la mobilité pour les personnes en insertion professionnelle : - centre socio-culturel Puisaye Forterre - Nièvre et Yonne

Porté par un consortium de plusieurs acteurs de l'insertion par l'activité économique, le projet consiste à mobiliser différents outils de la micro-finance pour construire un dispositif pérenne de soutien à la mobilité des personnes engagées dans des démarches d'insertion par l'activité économique.

Accompagnement des troubles psychiques et addictifs des salariés en IAE – PEP 71 – (Saône et Loire, Nièvre, Doubs)

Accompagner des salariés en insertion au sein des SIAE, pour lesquels le personnel d'encadrement identifie des troubles psychiques et/ou des problématiques d'addiction. L'accompagnement individualisé visera l'amélioration de la confiance en soi, pour un accès aux soins et aux droits ainsi qu'un appui technique indirect auprès des équipes d'encadrement des SIAE.

Création d'un garage solidaire chantier d'insertion en milieu rural – GREN – Côte d'Or

Le projet présenté consiste en la création d'un garage solidaire sous statut Atelier Chantier d'Insertion (ACI) sur l'arrondissement de Montbard, territoire sur lequel la mobilité individuelle constitue l'un des facteurs clés pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes.

Aller vers une mobilité inclusive plus accessible – La roue de secours - Doubs

Rendre plus accessible les services de la plateforme mobilité inclusive en agissant sur l'aspect géographique par la création d'antennes en milieu rural, et en développant l'aspect financier, par la création de bourses mobilité et de bourses permis de conduire.

Mobile vers l'emploi – Mission locale de Besançon - Doubs

Suite à l'acquisition d'un simulateur de conduite SIMUNOMAD et afin de favoriser l'insertion sociale et professionnelle de chacun, la Mission Locale du Bassin d'Emploi de Besançon souhaite promouvoir ce nouveau service en le rendant mobile.

Garage solidaire en Charolais-Brionnais – Agence du Patrimoine –Saône et Loire

Création d'un garage solidaire à Digoin permettant la création d'emplois pour des demandeurs d'emploi de longue durée du Charolais Brionnais. L'objectif double est de permettre à des demandeurs d'emploi de longue durée de retrouver un travail, tout en proposant un service de réparation et d'entretien automobile à prix solidaire.

Soutien aux locataires en situation de précarité – Habitat et humanisme – Saône et Loire

L'implantation à Mâcon de la structure existant à Chalon sur Saône permettra d'étendre l'action de l'association au sud du département pour accompagner des familles dans leur accès au logement, tout en leur proposant des animations socio-culturelles.

Garage itinérant au service de la mobilité des personnes précaires – Mobil'Eco - Yonne

Aller à la rencontre, dans les territoires ruraux ou périurbains ou dans les structures de l'Insertion par l'Activité Économique, des personnes précaires pour leur permettre d'accéder à la mobilité autonome grâce à la réparation de leur véhicule dont le coût dépasse leurs moyens afin de "bouger" pour s'en sortir.

La mobilité en zone rurale, une réponse : la location solidaire – CLUB MOB - Yonne

Un projet territorial de développement de l'activité de location de véhicule aux personnes en situation précaire et demandeurs d'emploi résidant en territoire rural en renforçant le parc automobile et autres moyens de locomotion mis à disposition des usagers et des partenaires.

SAS pré-parcours d'insertion, pré-employabilité en insertio professionnelle – Territoire de Belfort

Porté collégalement par six chantiers d'insertion situés sur le Grand Belfort, l'objectif est de créer un sas expérimental permettant d'identifier, pendant un parcours de quatre mois, les problématiques les plus importantes (santé, social, aptitudes au travail) d'un public très éloigné de l'emploi pour leur permettre d'accéder à des postes en insertion.

Contacts presse :

Préfecture de la région Bourgogne-Franche-Comté :
53 Rue de la Préfecture, 21041 Dijon – 03 80 44 64 00
[Prefectures-regions.gouv.fr/bourgogne-franche-comte](https://www.prefectures-regions.gouv.fr/bourgogne-franche-comte)